

Communiqué de presse - comité de soutien aux interpellés du 22 mai

Paris, mardi 29 mai 2018

Le comité de soutien aux interpellé-e-s du 22 mai au lycée Arago vient de se constituer. Ce comité prend le nom de **Comité #Arago22mai**. Ce comité se propose en premier lieu de réunir et de soutenir les parents d'interpellé-e-s et les étudiant-e-s interpellé-e-s du Lycée Arago et de ses abords au terme de la manifestation de défense des services publics mardi 22 mai.

Ce comité a pour but de réunir le plus grand nombre de parents, étudiant-e-s, enseignant-e-s, citoyen-nes, indigné-e-s par l'ampleur **inédite** de l'interpellation de 101 personnes dans l'enceinte du lycée Arago mais aussi à l'extérieur de l'édifice. Ce comité entend **faire connaître et dénoncer les conditions indignes et illégales de rétention** (pendant plus de 5h) puis de placement en garde à vue qui ont été observées entre le mardi 22 mai au soir et le jeudi 24 mai. Ce comité sera aussi un comité de vigilance et de dénonciations des violences policières et judiciaires observées et dénoncées depuis de nombreuses années par la jeunesse des quartiers populaires, observées également depuis plusieurs semaines lors des mobilisations lycéenne et étudiantes contre la loi ORE (Parcours Sup).

Le comité #Arago22mai demande :

- ✓ **L'annulation** des sanctions disproportionnées voire arbitraires qui ont été ordonnées à l'issue de **gardes à vue éprouvantes notamment pour certains mineurs. Ces gardes à vue ont été entachées d'irrégularités** de nature à annuler l'ensemble de la procédure qui a eu lieu. Pour mémoire, les interpellés, dont une soixantaine de mineurs ont passé près de 5 heures dans un bus sans boire ni aller aux toilettes. Certains mineurs ont été incarcérés avec des personnes majeures, d'autres dans des conditions sanitaires scandaleuses. Enfin certains parents sont restés sans nouvelles de leur enfant pendant plusieurs heures. Au final ce sont près de 48h de détention et des sanctions lourdes qui ont été infligées à des mineurs.
- ✓ **Un rendez-vous avec la proviseure du lycée Arago.** Au moment de l'intervention des forces de police, des lycéens mineurs et des étudiants, externes à l'établissement, souhaitent organiser une assemblée générale au sujet de Parcours Sup. Certains d'entre eux ont été accusés par les officiers de la Police Judiciaires de vols, dégradations, violences. Ces accusations graves contre celles et ceux qui se sont introduits dans le seul but de participer à un blocage et une AG ont motivé les sanctions requises par le Parquet et inévitablement influencé les décisions des juges, même si ces charges n'ont pas été retenues au final dans certaines mises en examen. **Ces graves accusations sont de nature à compromettre l'avenir de certains mineurs qui ne sont pas impliqués dans les faits qui leur ont été reprochés avant leur audience.** Le comité, ayant connaissance de l'action de Mme la Proviseure pour protéger les élèves du lycée Arago ou les disculper, souhaitent comprendre pourquoi le récit d'une intrusion de casseurs étrangers à l'établissement a été livré à la presse ainsi qu'au corps enseignant.
- ✓ Un (des) rendez-vous avec Mesdames et Monsieur les maire des 12^{ème}, 20^{ème}, 11^{ème} arrondissements.
- ✓ Un rendez-vous avec Monsieur le Recteur de l'Académie de Paris.

Enfin, le comité de soutien saisira le défenseur de droits.

Le comité « Arago 22 mai » se réunira **tous les mercredis à 19H** à partir du 30 mai et appelle le **mercredi 30 mai à une ronde des libertés autour du Lycée Arago** pour dénoncer la violence de la répression policière et judiciaire des mouvements lycéens et étudiants de contestation de la loi ORE (Parcours Sup).

Le comité de soutien est **ouvert à toutes les forces politiques, syndicales et associatives.**

Si vous souhaitez manifester votre soutien, vous pouvez envoyer un courriel à arago22mai@gmail.com , consulter notre page Facebook fb.me/arago22mai (en cours de construction) ou notre compte Twitter [#arago22mai](https://twitter.com/arago22mai).